

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 62 (1989)

Heft: 4

Rubrik: Lire - voir - entendre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Christiane Wist

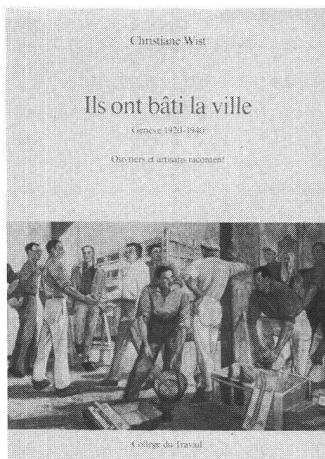
Ils ont bâti la ville

Genève 1920-1940

Ouvriers et artisans racontent

Un volume de 264 pages, richement illustré par des photos et des dessins de l'époque.

Ils, ce sont 29 ouvriers et artisans qui parlent d'eux-mêmes, de leur métier, de leur travail durant les années 20 à 40. Une époque charnière où la construction a basculé de l'artisanat dans l'industrie, où le béton a pris toujours plus de place.



Le maçon, le machiniste, le tailleur de pierre, le charpentier, le marchand de bois, le parqueteur, l'électricien, le plâtrier, le peintre, le colleur de papiers peints et même l'architecte racontent de façon vivante et attachante cette période.

L'auteur, Christiane Wist, a su utiliser son art de l'interview pour faire de la recherche historique sans oublier l'homme. Chaque interview est précédé d'une présentation originale et personnelle de ces hommes qui ont tant à dire et qui pourtant n'écriront jamais, car écrire n'est pas leur métier.

Ce livre de 264 pages, véritable mémoire vivante d'une époque, se lit comme un roman. Sur 8 pages de photos, on reconnaît les bâtiments qu'ont construits à Genève durant les années 20 à 40 les ouvriers interviewés. De plus, 20 dessins, pleine page, à la plume de André Quinche (1947), montrent les beaux métiers du bâtiment. Avec, en couverture, une fresque représentant une réunion de chantier, ce livre est vraiment le témoin d'une époque révolue qui désormais fait partie de notre histoire.

Ce livre est édité par le Collège du Travail. Il est vendu en librairie au prix de 29 fr. l'exemplaire, mais peut également se commander directement chez l'éditeur, 11, rue des Maraîchers, 1205 Genève, tél. (022) 28 64 95.

Pour tous renseignements complémentaires, l'auteur, Christiane Wist, est atteignable:

domicile: 14, chemin des Ouches, 1203 Genève; tél. 96 60 49 ou tél. prof. 20 63 90.

Biennale Orlandi

Concours international de projets de décoration de carreaux en céramique (sols et parois)

Revêtir sols et parois de carreaux en céramique remonte au deuxième millénaire avant Jésus-Christ. Les fouilles archéologiques ont mis à jour des tuiles émaillées à motif en relief qui ornaient les palais de Suse, de Ninive ou de Babylone, des Sumériens aux Perses.

Le monde musulman adopta ce mode de revêtement et, par la conquête, l'imposa jusqu'en l'Espagne du califat de Cordoue. A la fin du Moyen Age, les techniques se perfectionnèrent et gagnèrent l'Italie. Faenza devint un centre de céramique dont les productions se répandirent comme modèles dans l'Europe du Nord au XVI^e siècle.

Le développement des carreaux de Delft suscita à son tour les exportations vers le Portugal et les pays du nord de la Hollande. Jusqu'au XVIII^e siècle les murs des cuisines, entrées, salons mêmes des châteaux européens se couvrirent de décors émaillés, bleu et blanc ou polychromes.

Les recherches expressives de la fin du XIX^e siècle (Art nouveau, Jugendstil, Liberty) renouvelèrent l'art du carreau en puisant dans les sources islamiques et de la Renaissance.

Les préoccupations d'hygiène du XX^e siècle ne purent qu'encourager la production de carreaux. Ces dernières années, un chan-



Biennale Orlandi
Rue Pré-de-la-Fontaine
CH-1217 Meyrin 1
Suisse

Biennale Orlandi
Rue Pré-de-la-Fontaine
CH-1217 Meyrin 1
Schweiz

Biennale Orlandi
Rue Pré-de-la-Fontaine
CH-1217 Meyrin 1
Svizzera

Biennale Orlandi
Rue Pré-de-la-Fontaine
CH-1217 Meyrin 1
Switzerland

gement de goût entraîne une nouvelle vision de l'art de vivre; au-delà du fonctionnement, le décor retrouve ses droits.

C'est pour stimuler la création contemporaine qu'André Orlandi a créé ce concours.

En raison d'impératifs techniques liés aux possibilités de production industrielle, les conditions préalables sont les suivantes:

- Formats: 216×216, 108×108, 108×216, 52,5×216, 25×216 mm même employés conjointement, pour autant que le format 216×216 domine l'ensemble et que les autres formats n'y figurent qu'à titre d'éléments intercalaires ou de finition. Le projet pourra être réalisé sur la base du seul format 216×216.

- Le décor pourra se développer sur six carreaux au maximum.
- Les décorations comporteront au maximum cinq couleurs dont une pouvant être appliquée lors de la troisième cuisson pour obtenir des effets particuliers: brillants ou métallisés.
- Certaines parties de la surface pourront être conçues avec une couleur à plat, en relief, mate ou brillante.
- Toutes questions relatives aux applications spéciales (verres polychromes, émaux en relief, effets métalliques, etc.), ainsi qu'à d'éventuels impératifs d'ordre technique seront réglées d'un commun accord entre la société CEDIT et l'auteur du projet.
- Les projets seront présentés de la façon suivante:
 - 1) projet avec indication précise de l'effet spécifique des différents émaux;
 - 2) vue d'ensemble illustrant les possibilités d'assemblage des composants du projet.

Art. 1 Sous le titre Biennale Orlandi est ouvert le deuxième concours international de projets de décoration de carreaux en céramique (sols et parois). Le but du concours est l'édition industrielle d'un ou plusieurs projets.

Art. 2 Le concours est ouvert aux seuls architectes, graphistes, designers, artistes et artisans professionnels. La réception des projets fait office d'inscription.

Art. 3 Les concurrents présenteront leur(s) projet(s) sous la forme d'un dossier contenant tous les renseignements utiles à la compréhension de la solution proposée (description, commentaires, plan(s), aux dimensions de 21,6×21,6 cm ou fractionnés de manière réglementaire).

Art. 4 Ce dossier sera présenté sous la forme d'une ou plusieurs planches au format A3 (29,7×42 cm). Ces planches, non pliées, seront envoyées dans un emballage cartonné assurant la protection du renvoi à leur auteur.

Les organisateurs ne seront pas responsables des dégâts encourus par des emballages insuffisants. Les envois doivent porter une devise et être accompagnés d'une enveloppe fermée, munie de la même devise et contenant le nom, le prénom, la date de naissance, la profession et l'adresse exacte du concurrent.

Art. 5 Les concurrents s'exprimeront en français, allemand, anglais ou italien.

Art. 6 Les dossiers devront parvenir à l'adresse suivante:

Biennale Orlandi
Mat Securitas Express SA
Case postale 289
CH-1211 Genève 26

au plus tard le 15 janvier 1990.

Art. 7 Le jury attribuera neuf prix:

Le premier sera de Fr.s. 12 000.–, le second de Fr.s. 8000.–, le troisième de Fr.s. 6000.–, et six prix de Fr.s. 2000.–.

Etant inclus dans le montant des trois premiers prix les droits de production du projet.

Les autres projets que souhaiterait éditer le fabricant seront rétribués dans une forme qu'il définira avec l'artiste.

Art. 8 Un jury international se réunira en janvier 1990 et décernera les prix.

Art. 9 Le jury composé de:

- Georges Calame, designer AGI SGV, Genève
 - Marie-Thérèse Coullery, conservatrice du Musée Ariana, Genève
 - Karl Duschek, graphic designer, Stuttgart
 - Hans Eichenberger, architecte d'intérieur, designer VSI SWB, Berne
 - F.H.K. Henrion, consultant designer OBE RDI SIAD AGI, Londres
 - Setsuko Nagasawa, artiste, Paris
 - Sergio Riva, directeur artistique chez CEDIT, Lurago d'Erba
 - Colette Save, directrice, rédactrice en chef de la revue *L'Atelier*, Paris
 - Terry Winters, artiste, New York
- jugera sans appel.

Art. 10 Les dossiers primés et certains dossiers distingués seront exposés au public à Genève au printemps 1990.

Art. 11 Les dossiers primés resteront propriété de M. Orlandi, sous réserve de droits d'édition éventuels.

Les dossiers non distingués seront retournés aux concurrents qui en auront fait la demande et joint à leur envoi une étiquette portant leur adresse, cela dans leur emballage d'origine.

Les autres dossiers non distingués seront gardés un an à disposition des concurrents concernés. Passé ce délai, M. A. Orlandi ne sera plus responsable de leur conservation.

Art. 12 En cas de litige, seul le règlement en langue française fait foi, le for se situant à Genève.

Journée séminaire

Samedi 27 mai 1989

Les coûts de construction du logement

SIT

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs

16, rue des Chaudronniers

Case postale 343

1211 Genève 11

Téléphone (022) 20 50 44

Matinée: 9 h 30 – 12 h 15

Une démarche pour la réalisation de logements économiques

Markus Gasser, architecte, groupe Metron, Windisch AG.

Nouvelles technologies et construction

François Iselin, chercheur, département des matériaux, EPFL.

Industrialisation de la construction

Blaise-Ph. Junod, architecte, Atelier Commun, Lausanne.

Logement économique et participation des habitants – le cas d'Amsterdam

Fenna Oothys, Amsterdam.

Discussion.

Après-midi: 14 h 00 – 16 h 30

Formation des coûts de la construction – le cas de Genève

Daniel Marco, architecte, enseignant EAUG, collaborateur au CETAH.

Prix de la main-d'œuvre à Genève

SIT – Syndicat des travailleurs de la construction.

Choix de typologies de logement et coûts de construction

Jean-Marc Lamunière, architecte, professeur à l'EAUG et à l'EPFL.

Discussion.

Repas organisé par le SIT: inscription souhaitée

**Invitation à la journée d'études
«Planification du territoire
et temps de vie»**

du vendredi 28 avril 1989,
de 9 h 45 à 18 h, à Zurich,
Université de Zurich-Irchel

Une société ne se reflète pas seulement dans ses rapports à l'espace, mais aussi dans les rapports qu'elle instaure au temps. En matière d'aménagement, on a déjà constaté combien l'espace et le temps sont étroitement liés l'un à l'autre, par des relations de substitution, des relations fonctionnelles ou conflictuelles.

La planification des infrastructures est donc concernée par les changements des temps sociaux. On se demandera alors si et dans quelle mesure la planification du territoire peut tenir compte de la déstructuration/restructuration des temps sociaux en cours (loisirs, cycle de vie, travail féminin rétribué, innovations technologiques, flexibilisation du travail, formes particulières d'emploi, budget-temps, évolution de la mobilité, pratiques de transport). Quel peut être le rôle du planificateur face aux nouvelles utilisations des lieux qui résultent de l'érosion d'anciennes partitions temporelles dans la population et de la constitution de nouvelles? Comment faire valoir les enseignements tirés d'expériences positives ou négatives? Quels sont les instruments d'observation dont disposent les planificateurs?

La journée est organisée autour des contributions suivantes:

- 9 h 15 Accueil des participants
- 9 h 45 Introduction au thème de la journée par André Ducret, Centre de recherche sur le phénomène urbain, Ecole d'architecture de Genève

- 10 h 00 «Structuration du temps et développement urbain» (Dietrich Henckel, Deutsches Institut für Urbanistik, Berlin)
- 11 h 00 «Aspects sociaux et individuels des loisirs: implications pour l'urbanisation» (Mathilde Schulte-Haller, Sozialamt der Stadt Zurich)

Après le repas pris en commun:

- 14 h 30 «Les temps de vie du point de vue de la mobilité» (Willi Dietrich, Institut für Verkehrsplanung und Transporttechnik, Strassen- und Eisenbahnbau, ETH Zurich)
- 15 h 30 «Une planification des transports pour la ville ou contre la ville» (Alain Viaro, Service d'urbanisme de la Ville de Genève)
- 16 h 30 Synthèse des travaux de la journée par Michel Bassand, directeur de l'Institut de recherche sur l'environnement construit, EPF Lausanne
- 17 h 00 Partie administrative: Objectifs, programme, modalités d'organisation du comité de recherche «Planification et Urbanisation» d'ici à 1992.
- 18 h 00 Fin

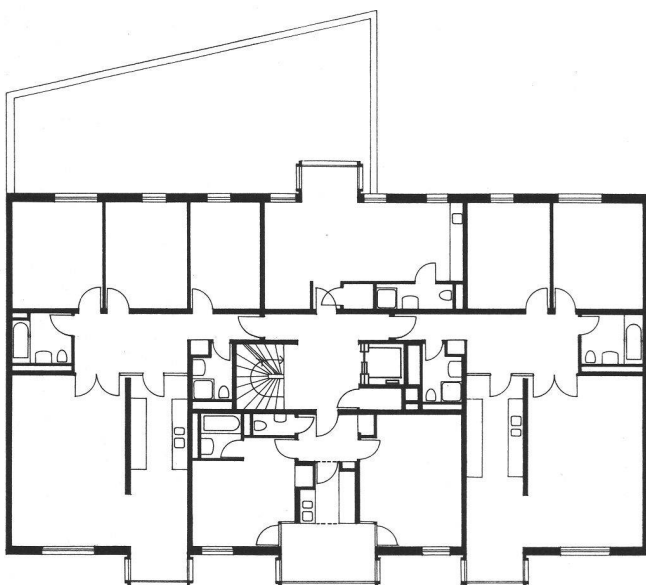
Les personnes qui souhaitent participer à cette journée sont priées de retourner le bulletin d'inscription à:

André Ducret, CREPU/EAUG, 9, bd Helvétique, 1205 Genève. Pour toute suggestion ou renseignement: Willy Dietrich, IVT, ETHZ-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01-377 30 85 (99) ou 01-363 85 27.

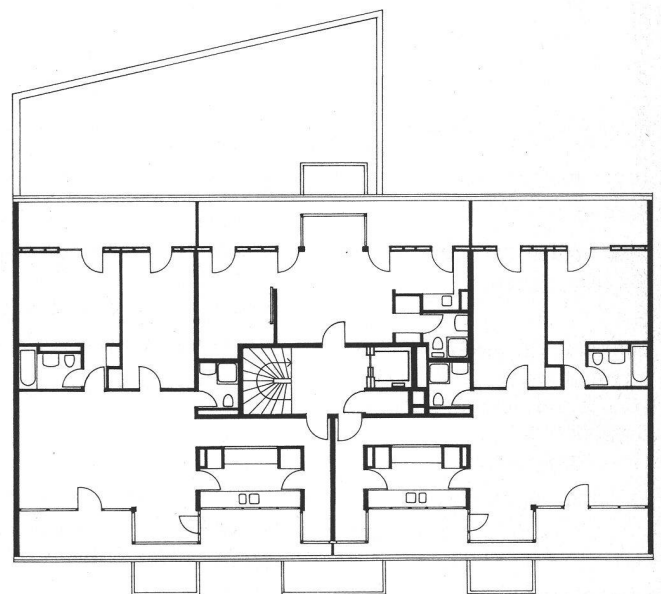
Précision

Le bâtiment HLM du 43, boulevard de la Cluse à Genève, publié dans le N° 3 de la

revue, est l'œuvre du bureau Eric Dunant et Mircea Lupu.



Etage courant.



Attique.